

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 62 (1982)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Ticino : evviva!  
**Autor:** Cotti, Flavio  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886985>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



LE CANTON  
DU  
TESSIN

## TICINO : EVVIVA !

**Le Canton du Tessin est très sensible à l'initiative de la Chambre de Commerce Suisse en France qui lui consacre le présent numéro de la prestigieuse « Revue Économique Franco-Suisse ». Ce dossier permettra de mieux faire connaître le Tessin en France.**

Cela est d'autant plus important que ce petit Canton du sud des Alpes se voit plutôt ouvert aux influences et même aux pressions du monde germanique, tandis que, par vocation, il aurait avantage à nourrir les relations les plus intenses avec le monde culturel latin : non seulement avec la grande nation italienne, à laquelle il se rattache naturellement de par la culture commune, mais aussi avec le monde prestigieux de la culture et de l'économie française.

**Voilà donc une occasion unique, pour le Tessin, d'illustrer une évolution économique qui a été particulière et spécifique.**

Qui pourrait oublier en effet que ce Canton du sud des Alpes, lié géographiquement aux régions du nord de l'Italie, a vu son développement économique retardé, au siècle dernier, du fait que les frontières politiques ont pendant longtemps entravé ses relations économiques avec le sud tandis que, au nord, la barrière des Alpes lui empêchaient l'accès vers l'espace économique national ?

Au moment où la plupart des Cantons suisses vivaient leur révolution industrielle, le Tessin se trouva ainsi renfermé entre montagnes et frontières, tout engagé dans l'essai de rattraper le retard historique dans la réalisation des infrastructures et des structures économiques que lui avait laissé en héritage la période d'administration des Cantons suisses avant la révolution française.

L'ouverture du tunnel ferroviaire du St Gottard représenta un moment essentiel dans l'histoire du pays ; néanmoins elle ne réussit pas à arrêter une tendance qui marqua – hélas – tout le siècle dernier et les premières décennies de ce siècle : l'émigration, qui amputa le Tessin de ses meilleures forces, mais qui permit malgré tout aux familles tessinoises de se nourrir malgré la pauvreté endémique de sa très modeste agriculture. Il y a lieu de rappeler ici le rôle essentiel que la France a joué dans l'émigration tessinoise.

Le réveil socio-économique du Canton du Tessin peut être situé dans l'immédiat après-guerre.

En 30 ans, ce petit Canton au sud des Alpes s'est transformé d'un pays, comme je viens de dire, typiquement d'émigration, en un Canton d'immigration par excellence : n'oublions pas que 50 % à peu près de la population active tessinoise est aujourd'hui étrangère, et qu'une présence traditionnellement forte d'hôtes étrangers qui apprécient la douceur du climat et la beauté du Tessin continue d'être une constante réalité économique tessinoise.

L'agriculture, qui était jadis un élément essentiel de notre économie, n'occupe plus aujourd'hui que 2 % de la population active, tandis que le secteur tertiaire représente désormais 65 % de la population active et le secteur industriel 33 %. C'est le secteur tertiaire qui a connu, ces dernières années, les plus importants développements : de 1970 à 1980, il a passé de

près de 55 % à près de 65 % de la population active.

Il est important de rappeler que cette évolution impressionnante ne provient pas seulement du tourisme, mais aussi du secteur financier et bancaire, dans lequel le Tessin occupe une des premières positions en Suisse. Nous n'ignorons pas, évidemment, les dangers qu'une évolution trop unilatérale dans ce domaine peut faire courir à notre pays.

Je considère personnellement que le secteur des services est sans doute essentiel à un pays qui se trouve à la croisée des chemins, le long d'une voie qui a toujours été appelée la « Route des gens ».

Nous pensons toutefois que le secteur secondaire, qui a vécu aussi un développement important dans l'après-guerre, et même le secteur primaire, ne devraient pas manquer de rester des éléments importants d'une économie qui a eu dans la variété et dans la diversification, dans l'absence d'une présence monopolisante d'un secteur ou d'une branche, une des chances essentielles de son essor.

Nous sommes heureux que la « Revue Économique Franco-Suisse » puisse donc présenter une économie peu connue mais qui a su marquer quelques points importants dans son évolution historique.

La tâche de l'État et en particulier du Département de l'économie publique que je dirige a été, et devra rester, de contribuer au meilleur essor de l'économie cantonale, sans empiètements indus dans le secteur privé qui en est le moteur essentiel. Au contraire nous essayons de collaborer avec celui-ci loyalement, dans la conviction qu'un rapport d'estime et de respect entre l'économie de marché et les pouvoirs publics continue de représenter une condition essentielle du bien-être du peuple tessinois.